



**MRC de Bellechasse**  
100, Monseigneur-Bilodeau  
Saint-Lazare-de-Bellechasse (QC) G0R 3J0  
Tél. : 418-883-3347

## **MUNICIPALITÉ DE SAINT-NÉRÉE-DE-BELLECHASSE**

### **AVIS PUBLIC AUX PROPRIÉTAIRES DE RÉSIDENCES PERMANENTES ET SAISONNIÈRES AYANT À DISPOSER D'EAUX USÉES ET QUI NE SONT PAS RACCORDÉES À UN RÉSEAU D'ÉGOUT**

La présente est pour vous aviser que votre installation septique (fosse septique ou puisard) sera vidangée pendant la période suivante :

#### **SEMAINE DU 22 JUILLET AU 28 JUILLET 2018**

7<sup>e</sup> Rang, Chemin des Aulnes, Chemin des Plaines, Chemin de la Clairière, Chemin des Bouleaux,  
Chemin des Cèdres, Chemin Côte-Sud-du-Lac-Vert, Grande-Rue-du-Lac.

#### **SEMAINE DU 29 JUILLET AU 4 AOÛT 2018**

Rue des Pins, Rue des Sapins, Rue des Érables, Rue des Saules, Rue des Trembles, Rue des Cerisiers,  
Chemin du Lac-Vert, 8<sup>e</sup> Rang, Chemin du Lac-Duchesnay, Route Principale, 5<sup>e</sup> Rang Est, 4<sup>e</sup> Rang Est.

#### **SEMAINE DU 5 AOÛT AU 11 AOÛT 2018**

4<sup>e</sup> Rang Ouest, Rue de l'Église Ouest, Rue de l'Église Est, 3<sup>e</sup> Rang, 5<sup>e</sup> Rang Ouest, Chemin du Lac-Robert.

**Tel que prévu au règlement no 106-01 de la MRC de Bellechasse, vous avez l'obligation de :**

- 1<sup>o</sup> Dégager le couvercle de votre fosse ou de votre puisard **en prévoyant un dégagement d'environ 4 pouces autour du couvercle de manière à ce que le vidangeur puisse le soulever facilement, tel que démontré sur l'image suivante.** Laisser le couvercle sur la fosse.
- 2<sup>o</sup> Localiser votre fosse à l'aide d'un piquet facilement repérable. **IMPORTANT : Le piquet doit être installé au début de la période de vidange indiquée ci-dessus.** Si plus d'une fosse, identifier clairement les fosses à vidanger.



Exemple d'un couvercle bien dégagé

- 3<sup>o</sup> Si le chemin d'accès à votre propriété est muni d'une barrière, l'ouvrir et la déverrouiller s'il y a lieu.
- 4<sup>o</sup> Si une corde à linge se trouve sur le passage, bien vouloir la rendre visible pour les camionneurs afin d'éviter tout bris.

L'entrepreneur responsable de la vidange est "**Les Entreprises Claude Boutin**".

**Prenez note** que nous ne pouvons déterminer à l'avance la journée exacte de la vidange de votre fosse.

**De plus, votre numéro civique doit être lisible de la voie publique pour éviter les erreurs.**

La technologie avec le camion « Juggler » sera appliquée encore cette année pour la vidange des installations septiques avec champs d'épuration. **Lire le texte au verso pour plus de renseignements.**

### **QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME JUGGLER?**

La collecte des eaux usées des installations septiques se fera selon le procédé des camions "JUGGLER" qui permet de récupérer tout le contenu de la fosse et de retourner le surnageant dans la fosse, débarrassé, à 98 % en moyenne, des matières organiques mais renfermant toujours une flore bactérienne permettant ainsi un meilleur fonctionnement du champ d'épuration.

Cette pratique de retourner le liquide à la fosse est d'ailleurs recommandée, puisque le liquide laissé dans la fosse et les bactéries qu'il contient permettent au système de retrouver son efficacité plus rapidement. De plus, le recyclage de l'eau traitée permet d'équilibrer les pressions hydrostatiques dans la fosse vidangée, évitant ainsi le soulèvement de la fosse ou l'effondrement de parois.

\*\*\*\*\*

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter **Isabelle Bolduc, technicienne, au 418 883-3347**

**MERCI DE VOTRE COLLABORATION!**